



CONFÉRENCE

LES LOIS SOMPTUAIRES, UNE INSTITUTION À RÉACTIVER ?

16 octobre 2024 - 17 octobre 2024
Jour 1 à l'Ecole des Chartes (Salle Delisle) Jour 2 à l'Université Panthéon-Assas (Salle des Conseils)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Inscription obligatoire jusqu'au 11 octobre inclus (dans la limite des places disponibles).

Comité scientifique : Éric BUGÉ, Marie CIROTTEAU, Marianne COUDRY, Thomas PERROUD, Patrick SAVIDAN, Ilaria TADDEI, Katia WEIDENFELD

Jour 1 : Déconstruire les lois somptuaires - École des Chartes

9h-9h30 - Accueil des participants

9h30-9h45 - Introduction

9h45-12h15 Séquence 1 : Lois somptuaires, enjeux politiques, sociaux et économiques

- > Présidence : Katia WEIDENFELD
- > Marianne COUDRY : Spécificités des lois somptuaires romaines et problèmes d'interprétation.
- > Maria GIUSEPPINA MUZZARELLI : Les lois somptuaires : instruments de gouvernement. De l'Italie à l'Europe (13e-16e siècle).
- > Ilaria TADDEI : Les lois somptuaires : instruments de discipline morale et sociale. De l'Italie à l'Europe (13e-16e siècle).

11h15-11h30 Pause

- > Serge AUDIER : Les « Modernes », un artefact de la pensée écologique : les leçons de la querelle du 18e siècle sur les lois somptuaires.
- > Thérance CARVALHO : La physiocratie et la condamnation des lois somptuaires.



12h30-14h30 Déjeuner

14h30-16h30 Séquence 2 : Les raisons d'un oubli

- > Présidence : Éric BUGE
- > Yannick BOSCH : La Révolution française et les lois somptuaires.
- > Emmanuel de CROUY-CHANEL : Taxer le luxe du Directoire à la Deuxième République.
- > Katia WEIDENFELD : Administrer l'impôt par les signes de richesse (19e-20e siècle).

Conclusion

Jour 2 : Reconstruire des lois somptuaires ? - Université Paris-Panthéon-Assas

9h-9h30 - Accueil des participants

9h30-10h - Introduction

10h-12h15 Séquence 3 : Sobriété, justice sociale : nouveaux objectifs des lois somptuaires ?

- > Présidence : Thomas PERROUD
- > Éric BUGE : Pour une définition des lois somptuaires.
- > Patrick SAVIDAN : Le libéralisme politique contemporain à l'épreuve des « folles et vaines dépenses ».
- > Philippe COULANGEON et Yoann DEMOLI : Sociologies des pratiques de consommation écologiques.

11h00-11h15 Pause

- > Delphine POUCHAIN : De l'économie aristotélicienne au limitarianisme intrinsèque : quand la philosophie économique renoue avec la critique du luxe.
- > Ibtissem KHELIFATI : Mécanismes économiques et implications philosophiques de la sobriété : lecture ancienne et perspectives contemporaines.

12h30-14h30 Déjeuner

14h30-16h30 Séquence 4 : Quelle faisabilité juridique et économique ?

- > Présidence : Marie CIROTTEAU
- > Mathieu BAUCHARD : La constitutionnalité d'une loi somptuaire contemporaine (étude à partir de la décision Cons. const., 29 décembre 2012 sur la taxe à 75 %).
- > Christian BARRÈRE : Agir contre les goûts néfastes : lois somptuaires et régulation des goûts.
- > Guillaume ALLÈGRE : Nouvelles lois somptuaires ? Le point de vue d'un économiste rawlsien.

Conclusion